

VIVRE À RIBÉRAC

LE MAG' DE
LA VILLE

N° 14
ÉTÉ
2026

Ville de Ribérac



ZOOM PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

FINANCES

Présentation
du budget 2026

AGENDA

Les rendez-vous de l'été



programme
détachable

STATIONNEMENT

Zones bleues
en centre-ville

EXPOSITION
ET SOIRÉES
MUSICALES

RASSEMBLER

villederiberac.fr



PRÉVENTION CANICULE

LES RÉFLEXES À ADOPTER EN CAS DE FORTES CHALEURS

LES BONS RÉFLEXES



RESTEZ AU FRAIS

(fermez les volets le jour, sortez aux heures fraîches)



BUVEZ DE L'EAU RÉGULIÈREMENT

(même sans soif, au moins 1,5 L/jour)



ÉVITEZ LES EFFORTS PHYSIQUES

(les efforts augmentent le risque de coup de chaleur)



PROTÉGEZ-VOUS DU SOLEIL

(crème solaire SPF 50+, chapeau, lunettes)



HABILLEZ-VOUS LÉGER

(vêtements amples, clairs et en coton)



PRENEZ SOIN DES PERSONNES FRAGILES

(vérifiez régulièrement bébés, enfants, personnes âgées ou isolées)



QUE FAIRE EN CAS DE COUP DE CHAUD ?

Symptômes à surveiller : maux de tête, fatigue intense, nausées, peau chaude et sèche

Numéro d'urgence : 15 ou 112

(à appeler en cas de malaise grave)

VOUS ÊTES UNE PERSONNE ÂGÉE, ISOLÉE OU EN SITUATION DE HANDICAP ?

Faites-vous connaître auprès de la mairie.

En cas de déclenchement du plan canicule, nous pourrons vous contacter et vous apporter soutien et assistance.



VOTRE MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE

05 53 92 41 51



Lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi de 10h à 12h



7 rue des mobiles de Coulmiers
mairie@mairie-riberac.fr

édito

Ensemble, au service de Ribérac



Chères Ribéracoises,
Chers Ribéracois,

Je souhaite tout d'abord vous remercier pour la confiance que vous nous accordez et pour votre attachement à notre ville.

Être maire de Ribérac est un honneur qui m'engage chaque jour à agir avec détermination, écoute et responsabilité au service de l'intérêt général.

Ces derniers mois ont été marqués par une situation particulière.

Malgré le recours engagé par une partie de l'opposition, dont l'objectif était manifestement de fragiliser notre action et de semer le doute, notre équipe est restée pleinement mobilisée. Nous n'avons jamais cessé de travailler pour Ribérac, avec sérieux et dans le respect du mandat que vous nous avez confié.

Fidèles à notre volonté d'ouverture et de rassemblement, nous avons choisi d'élargir notre majorité municipale à celles et ceux qui souhaitent s'investir à nos côtés pour faire avancer notre commune. Vous découvrirez dans ce magazine la composition de cette nouvelle équipe, reflet de notre ambition collective pour Ribérac.

Vous y trouverez également une présentation du budget que nous avons adopté, un budget responsable et ambitieux. Le budget 2026 traduit une conviction forte : investir pour l'avenir tout en préservant l'équilibre financier de notre commune. Les bons résultats obtenus en 2025 témoignent d'une gestion responsable qui nous permet aujourd'hui de poursuivre nos grands projets, de réduire notre endettement et de renforcer l'attractivité de Ribérac au bénéfice de tous.

Enfin, parce que Ribérac est une ville vivante et dynamique, nous sommes heureux de vous proposer une programmation estivale riche en animations, en rencontres et en moments de convivialité qui rythmeront les mois d'été.

Les défis restent nombreux, mais notre volonté demeure intacte : faire avancer Ribérac, améliorer votre quotidien et construire ensemble l'avenir de notre commune.

Je vous renouvelle toute ma gratitude pour votre confiance et vous assure de mon engagement total au service de Ribérac et de ses habitants.

Enfin, je vous invite à profiter pleinement de cette saison estivale et vous souhaite, au nom du conseil municipal, un très bel été ribéracois.

Fidèlement,

Nicolas PLATON
Maire de Ribérac

sommaire

- 4-8 L'ÉQUIPE MUNICIPALE
- 9-12 LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ
- 13 EXPOSITION & CONCERTS DE L'ÉTÉ
- 14-16 LE BUDGET 2026 DE RIBÉRAC
- 17-18 STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE
- 19 EXPRESSION LIBRE

14

HÔTEL DE VILLE

7 rue des Mobiles de Coulmiers

24600 RIBÉRAC

05 53 92 41 51

villederiberac.fr

mairie@mairie-riberac.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le samedi de 10h à 12h

Direction de la publication Nicolas Platon, Maire de Ribérac.

Coordination & rédaction Nathalie Jonac, Ville de Ribérac.

Crédits photos : Eclipse, Freepik - Magnific.

Conception graphique Hélène Chaudet.

Impression Nouvelle Imprimerie Moderne, Périgueux.

Périodicité Trimestrielle.

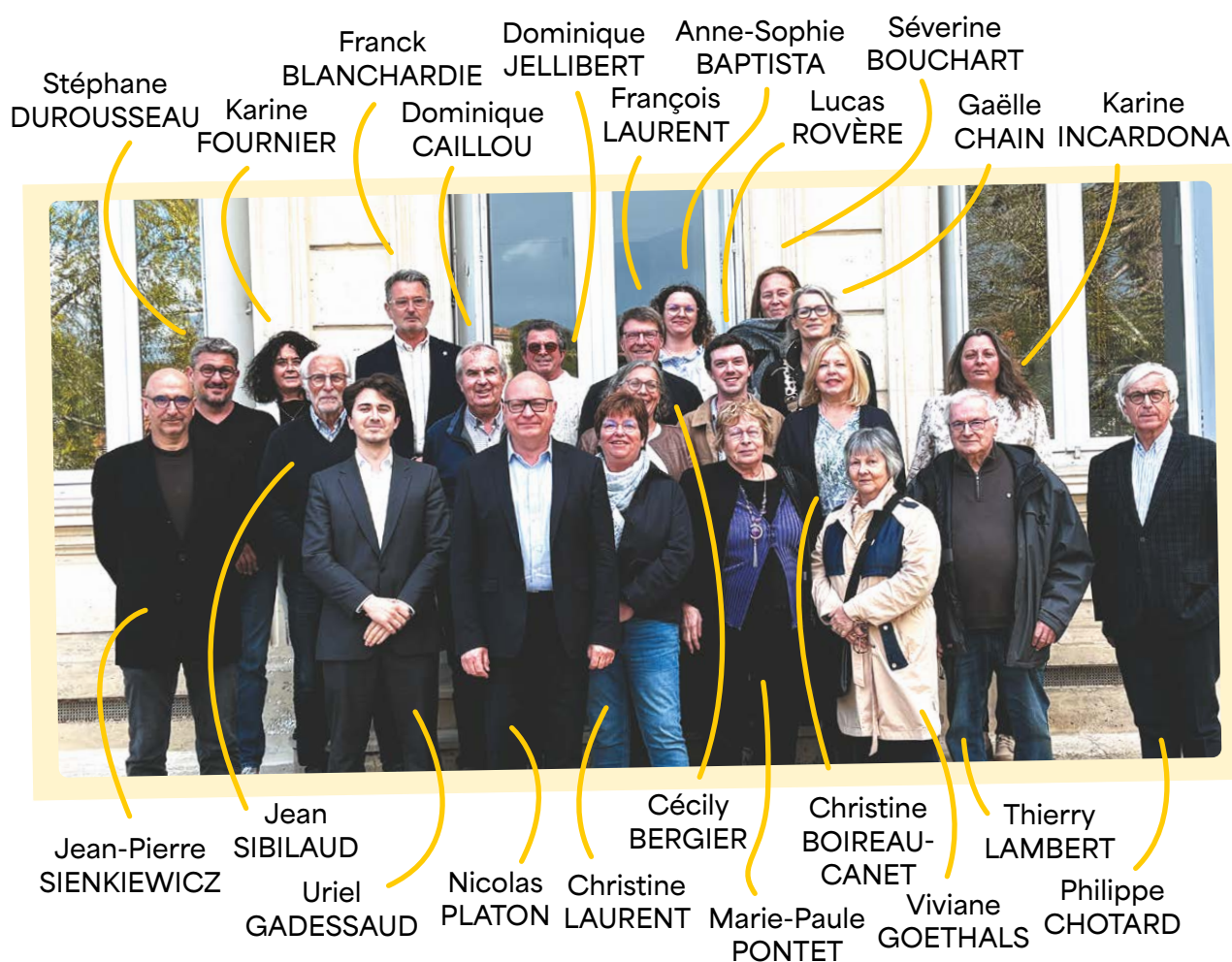
Tirage déclaré 2 500 exemplaires.

Tous droits réservés. ISSN 3038-3528.



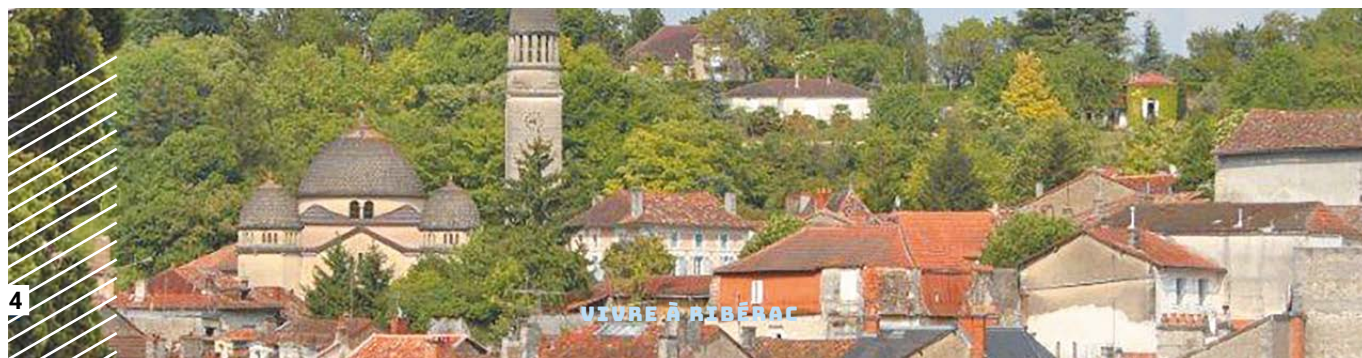
Votre maire vous reçoit
sur rendez-vous
n.platon@mairie-riberac.fr
mairie@mairie-riberac.fr
05 53 92 41 51

LES 27 MEMBRES COMPOSANT L'ASSEMBLÉE MUNICIPALE



ABSENTS SUR LA PHOTO :

- Danielle DELPEY — Gabriela ZURCHER-SANGUE
- Christine COURMONT — Benoît AUBOURG — Stéphane PELIZZARDI



LE MAIRE



Nicolas PLATON

Vous pouvez joindre le Maire :
n.platon@mairie-riberac.fr



2

Uriel GADESSAUD

DEUXIÈME ADJOINT
DÉLÉGUÉ AUX FINANCES,
AU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET À LA
PARTICIPATION CITOYENNE



3

Cécily BERGIER

TROISIÈME ADJOINTE
DÉLÉGUÉE AUX RESSOURCES
HUMAINES, À L'ADMINISTRATION
GÉNÉRALE, À LA PRÉVENTION
& À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

LES ADJOINTS



1

Christine LAURENT

PREMIÈRE ADJOINTE
DÉLÉGUÉE À L'ÉDUCATION,
LA SANTÉ ET À LA VIE
ASSOCIATIVE

- Relations avec les associations
- Politique en faveur de la santé et notamment la démographie médicale
- Relations entre la Ville et la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois pour le service scolaire et périscolaire
- Relations avec les établissements d'enseignement
- Service des repas dans les cantines scolaires
- Transport scolaire
- Réservation des installations municipales par les associations (salle Malraux, gymnase et autres lieux publics...)
- Hospitalisations d'office

✉ *Vous pouvez joindre votre élue :*
c.laurent@mairie-riberac.fr

- Affaires budgétaires et financières (budget principal et annexes, fiscalité, prospective et programmation financières, gestion des emprunts et de la trésorerie)
- Exécution comptable (mandat de paiement, titres de recettes, bons de commande, bordereaux et l'ensemble des courriers et documents qui y sont relatifs)
- Actions liées à la participation citoyenne (réunions de quartiers, d'information, organisation de consultations citoyennes)
- Relations entre la Ville et le service économie de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois
- Relations entre la Ville et le Pays Périgord Vert
- Relations avec le tissu économique local (PME/TPE)
- Gestion des projets économiques communaux
- Manifestations publiques organisées par la commune ou en partenariat avec elle (en lien avec l'adjointe à l'événementiel)
- Opérations structurantes pour la Ville
- Communication institutionnelle
- Circuits courts en lien avec les producteurs, les associations et les collectivités impulsant ce concept
- Valorisation et promotion des foires et marchés

✉ *Vous pouvez joindre votre élu :*
u.gadessaud@mairie-riberac.fr

- Gestion du personnel
- Plan canicule (en lien avec l'adjointe à la solidarité)
- Plan grand froid (en lien avec l'adjointe à la solidarité)
- Tranquillité urbaine
- Stationnement
- Débits de boissons, taxis
- Politique de prévention en lien avec la police municipale et autres services
- Représentation du maire dans les diverses instances relatives à la sécurité
- Politique des immeubles en péril
- Plan de prévention des risques, les Zones Natura 2000, ZNIEFF
- Sécurité des installations publiques
- Intégration des objectifs de développement durable dans les actions menées par la Ville
- Relations avec la Défense nationale
- Organisation des conseils municipaux et des élections
- Fonctionnement courant de la mairie
- Cérémonies et commémorations officielles

✉ *Vous pouvez joindre votre élue :*
c.bergier@mairie-riberac.fr



4

Dominique CAILLOU

QUATRIÈME ADJOINT
DÉLÉGUÉ AUX TRAVAUX,
À LA VOIRIE ET À L'HABITAT

- Gestion des espaces verts et des espaces publics communaux
- Gestion de la voie publique et des chemins ruraux (travaux, éclairage public, relations avec les concessionnaires...)
- Opérations de construction, d'entretien et de maintenance du patrimoine bâti communal et du matériel technique
- Surveillance des bâtiments communaux
- Réglementation liée aux enseignes
- Economies d'énergie
- Gestion des cimetières communaux
- Habitat et relations entre la Ville et les bailleurs sociaux
- Les politiques liées à l'habitat (projets neufs et réhabilitation)
- Rénovation des bâtiments appartenant au patrimoine communal
- Représentation du maire dans les diverses instances relatives à l'accessibilité des établissements recevant du public
- Politique en matière d'agriculture
- Propreté urbaine

✉ Vous pouvez joindre votre élu :
d.caillou@mairie-riberac.fr



5

Viviane GOETHALS

CINQUIÈME ADJOINTE
DÉLÉGUÉE À LA CULTURE,
AU PATRIMOINE ET À
LA PROGRAMMATION
ÉVÉNEMENTIELLE

- Fonctionnement de la bibliothèque médiathèque Jean Roux
- Fonctionnement du cinéma Max Linder
- Soutien aux projets culturels
- Développement de l'activité culturelle et les relations avec les partenaires locaux et institutionnels
- Création d'événements culturels et de loisirs
- Valorisation du patrimoine communal
- Suivi de la politique touristique avec la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois
- Relations avec le comité de jumelage et le soutien aux projets de jumelages
- Cérémonies de commémoration et cérémonies officielles, relations avec les associations patriotiques
- Festivités

✉ Vous pouvez joindre votre élue :
v.goethals@mairie-riberac.fr



6

Franck BLANCHARDIE

SIXIÈME ADJOINT
DÉLÉGUÉ À L'URBANISME
ET À L'ASSAINISSEMENT

- Politique et actions foncières liées à l'urbanisme
- Politique en lien avec la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois pour la planification des documents d'urbanisme, leur élaboration, modification ou révision
- Instruction et délivrance des autorisations d'urbanisme et d'utilisation des sols : certificat d'urbanisme, permis de construire et d'aménager, déclaration préalable, lotissement, permis de démolir, autorisation de travaux
- Politique d'acquisition foncière
- Eau potable et eaux pluviales
- Assainissement collectif
- Gestion des bords de rivières
- Plan de circulation
- Relations entre la Ville et la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois pour l'assainissement individuel
- Procédures et formalités liées à l'organisation urbaine comme le classement, le déclassement des voies, les alignements

✉ Vous pouvez joindre votre élu :
f.blanchardie@mairie-riberac.fr

Chaque adjoint(e) est chargé(e) de suivre les dossiers relevant des domaines délégués, en lien avec les administrations concernées, notamment d'animer des groupes de travail, de faire des propositions à M. le Maire et d'assister aux réunions organisées par toute personne nécessitant un avis de la commune. Les délégations sont exercées sous la surveillance et la responsabilité du Maire.



7

Danielle DELPEY

SEPTIÈME ADJOINTE
DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES
SOCIALES, À LA SOLIDARITÉ &
AU LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

- Développement d'actions intergénérationnelles
- Politique en faveur des personnes les plus en difficulté ou vulnérables
- Relations entre la Ville et le Centre Intercommunal d'Action Sociale et les autres institutions (Département notamment) pour la mise en œuvre des politiques sociales
- Projets émergents en lien avec la solidarité
- Plan canicule (en lien avec l'adjointe à la prévention)
- Plan grand froid (en lien avec l'adjointe à la prévention)

✉ Vous pouvez joindre votre élue :
d.delpey@mairie-riberac.fr



8

Jean-Pierre SIENKIEWICZ

HUITIÈME ADJOINT
DÉLÉGUÉ AUX SPORTS
ET À LA JEUNESSE

- Développement d'actions en direction de la jeunesse
- Activités physiques et sportives
- Gestion de l'ouverture et du fonctionnement du complexe sportif en transversalité avec les commissions ou services concernés
- Relations entre la Ville et la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois sur le projet de vélo route et de l'ensemble des actions d'animations sportives et de loisirs
- Politique d'installation d'équipements sportifs
- Suivi des projets de rénovation, de réhabilitation en lien avec les associations
- Événements sportifs

✉ Vous pouvez joindre votre élu :
jp.sienkiewicz@mairie-riberac.fr

LES ÉLUS DÉLÉGUÉS

**François LAURENT**

CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ À LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET À LA
COORDINATION DES
SERVICES TECHNIQUES

✉ f.laurent@mairie-riberac.fr

**Stéphane DUROUSSEAU**

CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ À L'INCLUSION
SOCIALE, AU CADRE DE VIE
ET À LA MOBILITÉ

✉ s.durousseau@mairie-riberac.fr

**Anne-Sophie BAPTISTA**

CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE À LA PROMOTION
DU RIBÉRAÇOIS ET À L'ÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES

✉ as.baptista@mairie-riberac.fr

**Lucas ROVÈRE**

CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ À L'ENFANCE & À
L'ANIMATION CULTURELLE

✉ l.rovere@mairie-riberac.fr

CONSEILLERS MUNICIPAUX

- Marie-Paule PONTET
- Jean SIBILAUD
- Dominique JELLIBERT
- Thierry LAMBERT
- Karine FOURNIER
- Gabriela ZURCHER-SANGUE
- Gaëlle CHAIN
- Séverine BOUCHART
- Philippe CHOTARD
- Christine COURMONT
- Benoît AUBOURG
- Stéphane PELIZZARDI
- Karine INCARDONA
- Christine BOIREAU-CANET



COMMISSIONS MUNICIPALES

8 commissions ont été créées, animées par les adjoints. Comme le dispose la Loi, ces dernières sont présidées par le maire. Elles sont composées comme suit :



ÉDUCATION, SANTÉ ET VIE ASSOCIATIVE

Christine LAURENT, Vice-Présidente

- Lucas ROVERE • Anne-Sophie BAPTISTA
- Thierry LAMBERT • Uriel GADESSAUD
- Danielle DELPEY • Viviane GOETHALS
- Séverine BOUCHART • Marie-Paule PONTET • Karine INCARDONA • Christine COURMONT • Christine BOIREAU-CANET



FINANCES, AFFAIRES GÉNÉRALES & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Uriel GADESSAUD, Vice-Président

- Cécily BERGIER • Thierry LAMBERT
- Jean-Pierre SIENKIEWICZ • Gabriela ZURCHER-SANGUE • Philippe CHOTARD
- Franck BLANCHARDIE

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Nicolas PLATON,
2^{ème} Vice-Président
Christine LAURENT
Dominique CAILLOU
Cécily BERGIER



PRÉVENTION ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Cécily BERGIER, Vice-Présidente

- François LAURENT • Christine LAURENT
- Jean SIBILAUD • Stéphane DUROUSSEAU
- Dominique JELLIBERT • Benoît AUBOURG
- Christine BOIREAU-CANET



VOIRIE, TRAVAUX, HABITAT ET MOBILITÉS

Dominique CAILLOU, Vice-Président

- François LAURENT • Uriel GADESSAUD
- Dominique JELLIBERT • Philippe CHOTARD • Franck BLANCHARDIE



URBANISME, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

Franck BLANCHARDIE, Vice-Président

- François LAURENT • Cécily BERGIER
- Dominique CAILLOU • Uriel GADESSAUD
- Jean SIBILAUD • Benoît AUBOURG



CULTURE, PATRIMOINE ET ÉVÉNEMENTIEL

Viviane GOETHALS, Vice-Présidente

- Karine FOURNIER • Gabriela ZURCHER-SANGUE • Anne-Sophie BAPTISTA • Lucas ROVERE • Danielle DELPEY • Thierry LAMBERT • Marie-Paule PONTET • Uriel GADESSAUD • Gaëlle CHAIN • Christine COURMONT • Karine INCARDONA • Christine BOIREAU-CANET



AFFAIRES SOCIALES, SOLIDARITÉ ET LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

Danielle DELPEY, Vice-Présidente

- Gabriela ZURCHER-SANGUE • Anne-Sophie BAPTISTA • Christine LAURENT
- Viviane GOETHALS • Thierry LAMBERT
- Marie-Paule PONTET • Stéphane DUROUSSEAU • Christine COURMONT
- Benoît AUBOURG • Christine BOIREAU-CANET



SPORTS ET JEUNESSE

Jean-Pierre SIENKIEWICZ, Vice-Président

- Jean SIBILAUD • Gabriela ZURCHER-SANGUE • Lucas ROVERE • Anne-Sophie BAPTISTA • Dominique JELLIBERT
- Séverine BOUCHART • Karine INCARDONA • Benoît AUBOURG
- Franck BLANCHARDIE



3 JUILLET « Bulle d'art »

• 18h30

Spectacle de rue
(La Création).
Déambulation du jardin
public au centre culturel
• 19h30

Concerts avec VRAC
et le duo Dynakilo
Jardin du centre culturel



4 JUILLET • dès 19h30 Soirée Braséro à volonté

École de rugby.
Réservation obligatoire :
06 71 32 67 84
Stade municipal de rugby

7 JUILLET • dès 18h Marché gourmand

Animation musicale
« Estelle et Christophe »
Association
Clos de la Charouffie
Place Joseph Débonnière



7 JUILL > 29 AOÛT Exposition des Artisans d'art du Ribéracois

Du mardi au samedi
• de 9h à 18h
Soirée festive le 10/07 à 18h
13 place de Gaulle



9 JUIL > 6 AOÛT

Rétrospective
Jean-Paul
Rappeneau
Cinéma Max Linder

Jeudi 9 juillet • 18h
Les mariés de l'an II
Jeudi 16 juillet • 18h
Le sauvage
Jeudi 23 juillet • 18h
Tout feu tout flamme
Jeudi 30 juillet • 18h
Cyrano de Bergerac
Jeudi 6 août • 18h
Le hussard sur le toit

9 - 16 - 23 - 30 JUIL • à 19 h

Tournoi de tennis de table - TTCR

Ouvert à tous et
tout niveau
Entrée 5 €
Salle André Malraux

10 JUILLET

• 8h à 13h
Marché solidaire
Ville de Ribérac
et associations solidaires
Au marché de Ribérac

10 JUILLET

• 18h
Soirée festive
avec les Artisans d'art
du Ribéracois et les
artistes amateurs de l'ex-
position « Exposez-vous ! »
Double vernissage, jeux
en bois géants et
apéritif dinatoire
en musique offert
13 place de Gaulle

13 JUILLET

• 22h
Cinéma de plein air
Projection « Toy story 5 »
Tarif unique : 5 €
Repli au cinéma
si mauvais temps
Parc de la mairie

Programme détachable,
vous pouvez l'extraire
du magazine pour
l'avoir à portée de
mains tout l'été !



• 11h
**Cérémonie
à l'occasion
de la fête nationale**

Avec la participation des
associations patriotiques
Verre de l'amitié
Hall Espace Mallraux



• dès 17h30
Fête nationale
Comité d'animations
Festi'culturel
Place des Beauvières

" Ce qui demeure, ce qui devient "

15 juillet - 16 août
Photos et peintures



Du mercredi au dimanche 10h/12h - 14h/18h

Entrée libre

Vernissage 16 juillet - 18h

Rens : 05 24 14 00 68
centre.culturel@mairie-riberac.fr

License 2: PLATEAU-D-2021-00327; License3: PLATEAU-D-2021-00327

15 JUILL. AU 16 AOÛT
Exposition
Jeanne FREDAC

« Ce qui demeure, ce qui devient »

Vernissage 16/07, 18h

Collégiale Notre-Dame-
de-Ribérac



Duo de guitares romantiques

Église de Faye

18 JUILLET • 21h

Ensemble Musica 4

et

19 JUILLET • 18h

Trio Alta

Collégiale Notre-Dame-
de-Ribérac

• journée
Vide-greniers

Comité d'animations
Festi'culturel
Place Débonnière



- à 21h

Projection de la finale de la Coupe du monde de football

sur écran géant

Restauration et buvette
Associations de Ribérac
Place Débonnière



• dès 20h
« **Les mardis
de Ribérac** »

Animation musicale avec Gun Flower

Restauration sur place
Buvette avec le Collectif
des Professionnels
de Ribérac
Place Léonardon

25 ET 26 JUILLET

« Terre en fête en Ribéracois »

Jeunes agriculteurs de Dordogne. En partenariat avec la Ville de Ribérac à Vanxains

25 JUILLET

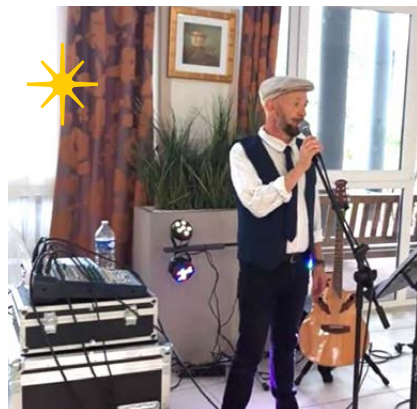
• à 22h

Cinéma de plein air

Projection « Des minions et des monstres »

Tarif unique : 5 €

Repli au cinéma si mauvais temps
Parc de la mairie



28 JUILLET

• dès 20h

« Les mardis de Ribérac »

Animation musicale avec Monsieur Alain

Restauration sur place
Buvette avec le Collectif des Professionnels de Ribérac
Place Léonardon

30 JUILLET

• dès 19h

Soirée moules frites karaoké

Association Clos de la Charouffie
Place Joseph Débonnière



août



1^{ER} AOÛT

• dès 19h

Place gourmande

Collectif des Professionnels de Ribérac
Place Léonardon



4 AOÛT

• dès 20h

« Les mardis de Ribérac »

Animation musicale avec K'S Blues Trunk
Restauration sur place
Buvette avec le Collectif des Professionnels de Ribérac
Place Léonardon

7 AOÛT

• 22h

Cinéma de plein air

Projection « Vahiana la légende du bout du monde » Tarif unique : 5 €
Repli au cinéma si mauvais temps
Parc de la mairie



8 AOÛT

• dès 18h

Fête des Bodegas

Place Joseph Débonnière

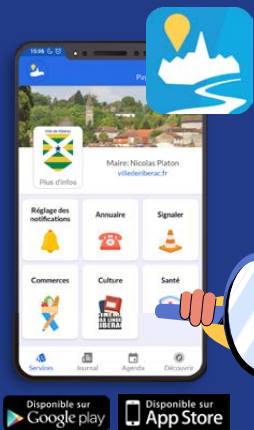


11 AOÛT

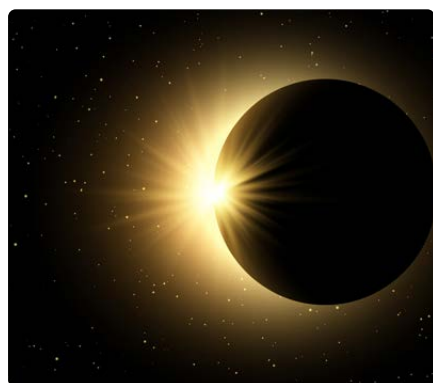
• dès 20h

« Les mardis de Ribérac »

Animation musicale avec Elise et Campoblanco
Restauration sur place
Buvette avec le Collectif des Pro. de Ribérac
Place Léonardon



Restez informé(e)
avec à l'application
gratuite **IntraMuros**



12 AOÛT • 18h30 **Le soleil a rendez-vous avec la lune** **Eclipse solaire**

Pique-nique campagnard
Venir avec des lunettes
de protection
Agroverger
(côteaux de Ribérac)

14 AOÛT • de 8h à 13h **Marché solidaire** Ville de Ribérac et associations solidaires Marché de Ribérac



Soirées musicales

12 AOÛT • 21h **In Fine Musica** Collégiale Notre-Dame- de-Ribérac

14 AOÛT • 21h **Kanae Endo, récital de piano** Collégiale Notre-Dame- de-Ribérac

18 AOÛT • dès 18h **Marché gourmand** **Animation musicale avec Johan P'nbo** Association Clos de la Charouffie Place Joseph Débonnière

19 AU 30 AOÛT **Exposition Cré'ART 24** Vernissage 21 août à 18h Collégiale Notre-Dame- de-Ribérac

22 AOÛT • journée **Foire à la brocante** Places de Gaulle, Débonnière et Pradeau



25 AOÛT • dès 20h **« Les mardis de Ribérac »** **Animation musicale avec My little cambo** Restauration sur place Buvette avec le Collectif des Professionnels de Ribérac Place Léonardon



RETROUVEZ LES ACTUS :



Médiathèque



Cinéma
Max Linder



Centre
culturel
13 p de Gaulle

« CE QUI DEMEURE, CE QUI DEVIENT »

Jeanne FREDAC

• Du 15 juillet au 16 août

Collégiale Notre-Dame

Cet été, la Collégiale Notre-Dame accueille l'exposition de Jeanne Fredac, artiste plasticienne dont l'œuvre explore les liens entre mémoire, paysage, architecture et vivant.

Photographe, peintre, vidéaste et auteure, Jeanne Fredac développe depuis plusieurs décennies une démarche sensible et transdisciplinaire. Son travail interroge les traces laissées par le temps, les transformations des lieux et les relations profondes entre l'homme et son environnement.

Avec « Ce qui demeure, ce qui devient », l'artiste nous invite à réfléchir à ce qui persiste malgré le changement, à ce qui se transmet, se transforme et se renouvelle. Dans le cadre exceptionnel de la Collégiale Notre-Dame, ses œuvres entrent en résonance avec l'histoire du lieu et offrent au visiteur une expérience à la fois contemplative et poétique.

Une exposition qui célèbre la mémoire, le passage du temps et la force créatrice du devenir.

Collégiale Notre-Dame de Ribérac

JEANNE FREDAC

“ Ce qui demeure, ce qui devient ”

EXPOSITION

15 juillet - 16 août
Photos et peintures



Du mercredi au dimanche 10h/12h - 14h/18h

Entrée libre

Vernissage 16 juillet - 18h

Rens : 05 24 14 00 68

centre.culturel@mairie-riberac.fr



Licence 2 : PLATESV-D-2021-003271 / Licence 3 : PLATESV-D-2021-003272
LP.N.S. 2026

RIBÉRAC

SOIRÉES MUSICALES EN PATRIMOINE ROMAN

CONCERT DE GUITARES CLASSIQUES

“Musiques espagnoles et d'ailleurs”

Éric Franceries, Éric Sobczyk

vendredi 17 juillet - 21h

Église de Faye

ENSEMBLE MUSICA 4

“Musiques de films”

Éric Franceries, Éric Sobczyk

Vadim Tidjik, Igor Kiritchenko

samedi 18 juillet - 21h

Collégiale Notre-Dame

TRIO ALTA

“Musiques classiques, espagnoles, jazz et films”

Vadim Tidjik, Éric Sobczyk,

Igor Kiritchenko

dimanche 19 juillet - 18h

Collégiale Notre-Dame

IN FINE MUSICA

“De Venise à Buenos Aires”

Caroline Lartigaud,

Charlotte Segonzac

mercredi 12 août - 21h

Collégiale Notre-Dame

KANAE ENDO, RÉCITAL DE PIANO

“Oeuvres de Chopin, Schumann, Liszt, Mendelssohn, Alkan, Satie, Debussy, Gottschalk, Piazzola”

vendredi 14 août - 21h

Collégiale Notre-Dame

15€ (plein tarif)
10€ (tarif réduit)



Renseignements
05 24 14 00 68
centre.culturel@mairie-riberac.fr

Licence 2 : PLATESV-D-201-003271 / Licence 3 : PLATESV-D-201-003272

Conception : Cyril Lanterne / Ville de Ribérac / 2026

5 concerts de musique classique au programme

• Du 17 juillet au 14 août

Église de Faye, Collégiale Notre-Dame

Depuis deux ans, Ribérac renoue avec le plaisir des soirées musicales dans la collégiale Notre-Dame et à l'église de Faye. Pour cette édition 2026, nous vous proposons une programmation de cinq concerts placée sous le signe de l'éclectisme. Si la musique classique garde une place de choix, elle s'ouvre aussi aux sonorités de notre temps, au jazz, ainsi qu'aux plus belles musiques de films et autres expressions culturelles.

Nous avons le plaisir d'accueillir des musiciens talentueux, habitués des grandes scènes et des festivals internationaux. Ils viennent jouer pour le plus grand plaisir du public, Ribéracois et estivants. Un vrai moment de partage et d'émotion.

Nous vous invitons à découvrir ce programme avec l'espoir qu'il saura faire vibrer tous les amoureux de la musique qu'ils soient passionnés de la première heure ou simples curieux.

LE BUDGET COMMUNAL DE RIBÉRAC

Le budget communal est un document essentiel qui prévoit l'ensemble des recettes et des dépenses de la Ville pour une année.



Il se divise en 2 parties : **le budget de fonctionnement**, qui couvre les dépenses courantes (salaires, entretien, services publics...) et **le budget d'investissement**, destiné aux grands projets (travaux, équipements, aménagements...).

Chaque euro engagé doit répondre à une double exigence : répondre aux besoins des habitants et garantir une gestion responsable des finances publiques.

Elaboré par la municipalité et voté en conseil municipal, le budget reflète les priorités de la commune pour élaborer le cadre de vie de toutes et tous.

Comprendre la situation financière de la ville : une commune bien gérée pour mieux investir.

Gérer une commune, c'est un peu comme gérer un foyer : il faut équilibrer les dépenses et les recettes, tout en préparant l'avenir.

En 2025, Ribérac a su le faire avec rigueur. La commune a dégagé une capacité d'autofinancement brute de 3,5 millions d'euros, soit l'excédent disponible après avoir payé ses charges courantes. Une fois les remboursements effectués, il reste 2,9 millions d'euros d'épargne nette. Ce résultat est un indicateur clé ! Il montre que la commune peut investir sans mettre en péril son équilibre budgétaire.

UN LEVIER POUR L'AVENIR

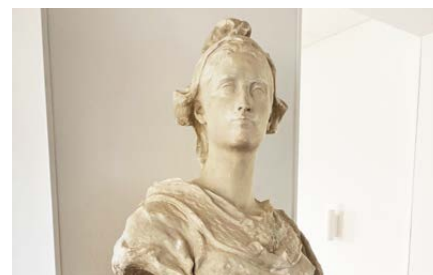
Le budget d'investissement permet à la commune de financer ses grands projets : rénovation d'écoles, aménagements urbains, transition énergétique, équipements sportifs...

Pour y parvenir, il est fait appel, dès que cela est possible, aux subventions proposées par l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Dordogne, la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois...

En 2025, les principaux investissements concernent la création d'un complexe sportif multisports, dont la livraison est prévue à l'été 2026, ainsi que la poursuite des travaux liés aux sinistres climatiques.

Les résultats budgétaires 2025 confirment la dynamique, avec un excédent de fonctionnement significatif permettant de dégager un report élevé sur 2026 (contre 0 € en 2024). L'excédent couvre largement le déficit d'investissement et les restes à réaliser. La situation financière est donc en amélioration, même si une gestion prudente demeure nécessaire.

La capacité de désendettement de la commune est en forte progression sous l'effet cumulé de l'augmentation de la CAF* et la diminution de la dette. Elle s'établit en 2025, tous budgets confondus, à 1,35 ans contre 15,19 ans en 2020. Selon les seuils retenus par les Chambres régionales des comptes, une capacité de désendettement supérieure à 12 ans indique que la commune est en « surendettement avéré ». Les efforts de gestion de ces dernières années, malgré les nombreux aléas, permettent à la Ville de respirer à nouveau bien qu'elle reste consciente que cet équilibre est fragile et qu'il faudra continuer à maintenir une gestion rigoureuse. La dette consolidée par habitant s'élève au 31/12/2025 à 1 630 € (contre 1 930 € au 31/12/2024) et les annuités représentent 270 € par habitant en 2025 (contre 297 € en 2024). Même si le nombre d'habitants est en légère baisse, ces ratios s'améliorent.



* CAF : capacité d'autofinancement

LA COMMUNE A DÉGAGÉ UNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT* BRUTE DE 3,5 MILLIONS D'EUROS

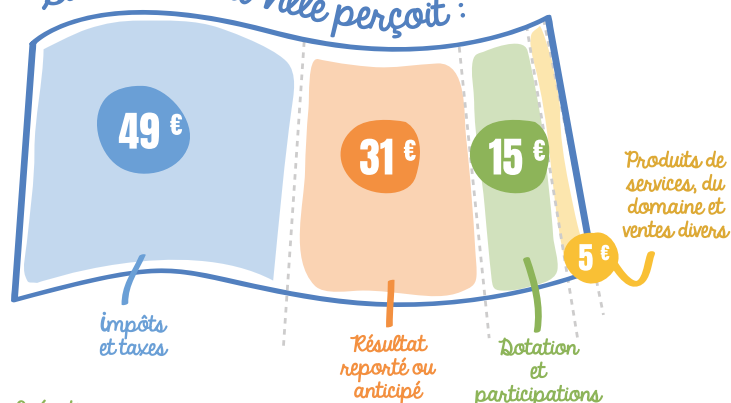
LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2026

Le budget de fonctionnement du budget principal 2026 est équilibré en dépenses et en recettes à la somme de **8 076 577 €** soit une baisse de 14 % par rapport au budget 2025 (budget primitif + décisions modificatives de l'année).



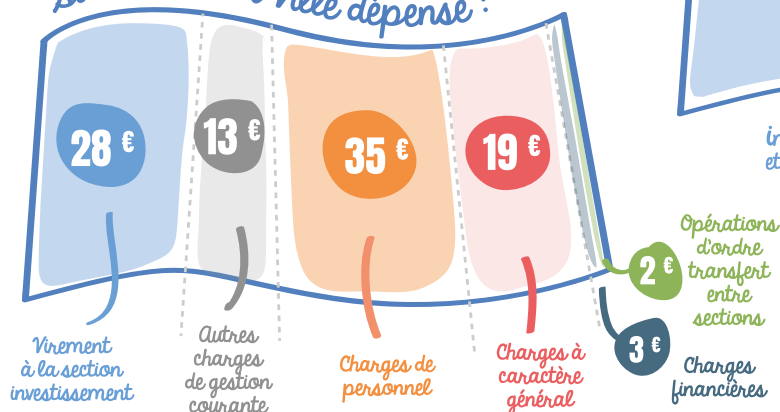
LES PRINCIPAUX POSTES DE RECETTES SONT :

Sur 100 €, la Ville perçoit :



LES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES SONT :

Sur 100 €, la Ville dépense :



Le budget communal doit être adopté le 15 avril, sauf l'année de renouvellement des organes délibérants, où ce délai est reporté au 30 avril. Le budget 2026 a donc été adopté lors du conseil municipal du 27 avril 2026.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2026

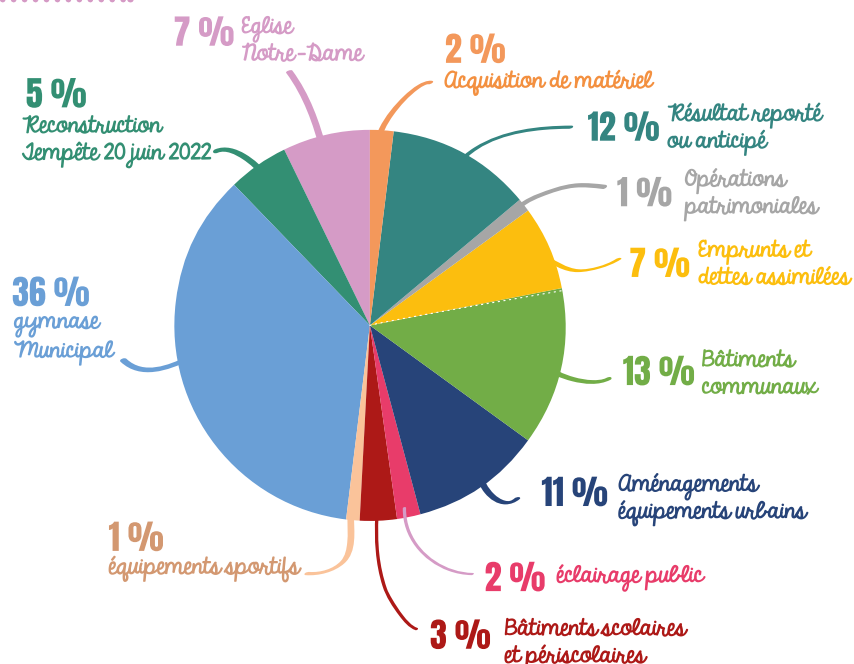
Le budget d'investissement 2026 est équilibré en dépenses et en recettes pour la somme de **9 380 940 €** soit une baisse de 6 % par rapport au budget 2025.

Les dépenses d'investissement prévisionnelles pour 2026 sont composées d'une part importante de Restes A Réaliser (RAR) 2025 qui s'élèvent à **3 447 914 €** et qui correspondent en grande majorité aux travaux engagés dans le cadre du projet de reconstruction du complexe sportif.

Au total, les dépenses d'équipement prévisionnelles hors RAR, travaux de construction du gymnase et travaux supplémentaires liés à la reconstruction après tempête s'élèvent à **2 856 229 €**.



LES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES SONT :



LES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Les nouveaux crédits de travaux et acquisitions (hors RAR) prévus en 2026 sont principalement composés de :

- **1 148 809 € d'intervention sur les bâtiments communaux** (subvention d'équipement au budget annexe cinéma pour la réhabilitation de celui-ci, remplacement de menuiseries vétustes, mises aux normes...).
- **964 558 € d'aménagement et d'équipements urbains** (plantations d'arbres et de fleurs, travaux de voirie, réfection de routes, acquisition de panneaux de signalisation, jeux pour enfants, équipements pour la jeunesse, bancs et tables de pique-nique...).
- **640 000 € pour les travaux de l'église Notre-Dame-de-la-Paix.**
- **469 012 € pour la construction du gymnase.**
- **328 855 € pour les travaux sur les bâtiments scolaires.**
- **167 444 € d'acquisition de matériel** (matériel de voirie et espaces verts, matériel informatique...).
- **123 959 € pour les travaux sur les équipements sportifs.**
- **82 605 € de modernisation des équipements d'éclairage public.**
- **62 826 € pour l'opération reconstruction après tempête.**
- **40 000 € d'opérations pour le compte de tiers** afin de pouvoir intervenir sur des bâtiments en péril s'il y a urgence et défaillance du propriétaire.



LES PRINCIPAUX POSTES D'INVESTISSEMENTS SONT :



LES BUDGETS ANNEXES

Les subventions d'équilibre programmées au budget 2026 et qui servent à financer les budgets annexes sont :

- **220 710 €** pour la régie culturelle
- **264 826 €** pour le cinéma
- **115 615 €** pour l'abattoir (remboursement de la dette et amortissements)



- STATIONNEMENT -

+ DE 500 PLACES DE PARKING EN CŒUR DE VILLE



RETOUR DES ZONES BLEUES

DÉPLOIEMENT ZONES BLEUES

Afin de favoriser une meilleure rotation des véhicules et de faciliter l'accès aux commerces et services de l'hypercentre, **la Ville de Ribérac réactive le respect de zones de stationnement réglementé** (zones bleues), à compter du **1^{er} juillet 2026** (arrêté du Maire-CIRC-077-2026).

UN STATIONNEMENT GRATUIT ET MIEUX PARTAGÉ !

Le principe est simple : le stationnement reste gratuit mais sa durée est limitée, avec le placement d'un disque précisant l'heure d'arrivée. **Cette mesure vise à éviter l'occupation prolongée de certaines places et à améliorer leur disponibilité tout au long de la journée.**

SOUTENIR L'ACTIVITÉ LOCALE

Pour les commerçants, remettre en place cette réglementation est une bonne nouvelle. La limitation de durée de stationnement signifiera davantage de possibilités d'accès pour les clients et visiteurs.

UNE MESURE AU SERVICE DU CADRE DE VIE

La zone bleue participe également à une meilleure organisation de l'espace public. En limitant le stationnement de longue durée dans les secteurs les plus fréquentés, elle facilite les déplacements et améliore la fluidité de circulation.

Les places concernées sont signalées par un marquage spécifique au sol et des panneaux informatifs. **Zones concernées :**

Rue du 26 mars 1944
entre le Passage du marché & la place Nationale **23 places**
Place Nationale **42 places**
Place de la Liberté **24 places**
Rue du Jardin Public **28 places**
Place du Général de Gaulle
(dans sa totalité) **47 places**

TOTAL 164 places



Pensez à mettre le disque en zone bleue !



Rue du jardin Public



Rue du 26 mars 1944

Ça bouge à Ribérac !



IMMOBILIER CODS24' DIAG

Cédric Cabanac. Diagnostics immobiliers. Ouvert depuis le 8 juin
📍 **4 rue Gambetta**
☎ **06 98 64 66 38**



ASSURANCE AXA ASSURANCE

Camille Durieublanc
Assureur
📍 **21 place Nationale**
☎ **05 53 90 50 00**

Majorité

Chères Ribéracoises, Chers Ribéracois,
Le 22 mars 2026, vous avez fait le choix d'accorder votre confiance à notre liste « Ribérac demain ! ». Cette victoire nous engage pleinement. Nous abordons ce mandat avec une conviction : pour redynamiser Ribérac, il nous faut rassembler la population et les acteurs de notre commune le plus largement possible. C'est pourquoi nous avons effectué un geste envers l'opposition en leur accordant une place au sein de nos instances, afin de créer les conditions d'un dialogue apaisé, constructif et respectueux.

Dès lors, comment ne pas regretter l'attitude de la liste « Agir ensemble pour Ribérac » ? Non content d'avoir refusé d'adresser ses salutations républicaines au maire réélu, Monsieur Chotard a choisi, comme en 2020, de contester devant les tribunaux un résultat démocratique qui ne lui convenait pas. Par une décision rendue le 26 mai 2026, le tribunal administratif a rejeté l'ensemble des griefs soulevés par Monsieur Chotard, qui se sont avérés complètement infondés. Si chacun est libre d'exercer les recours prévus par la loi, nous regrettons cette remise en cause répétée du vote des électeurs. Au-delà du rejet juridique du recours, nous avons été profondément choqués par la gravité des accusations portées par Monsieur Chotard, Madame Incardona, Monsieur Buisson et d'autres colistiers à l'encontre

Oppositions

Chères Ribéracoises, Chers Ribéracois,
Nous remercions les 806 électeurs qui ont voté pour notre liste et nos projets. Il ne nous a manqué que 22 voix pour l'emporter et mettre en place le vrai changement que vous réclamiez.

Ce faible écart aurait pu inspirer au maire une réelle ouverture afin d'adresser un message d'union. Il a préféré négocier exclusivement avec la liste de Franck Blanchardie qui, sans scrupule, a renié ses colistiers et ses électeurs. Ce nouvel équipage saura-t-il entendre le fort mécontentement qui s'est exprimé et l'attente d'une nouvelle dynamique pour Ribérac ?

Les premiers signes envoyés ne sont guère encourageants. Rien dans le budget pour cette année en faveur du centre-ville, ni pour l'amélioration de l'attractivité de Ribérac, ni sur la concertation avec les habitants, ni sur les jeunes, ni sur la propreté de la ville, ni sur la sécurité ...

Les beaux discours de la campagne municipale sont-ils déjà oubliés ?

Au-delà des postures et des promesses nous ne serons attentifs qu'aux résultats et, à vos côtés, pour faire entendre votre voix.

Vos élus de l'opposition.

Philippe Chotard, Karine Incardona, Christine Courmont, Benoît Aubourg et Stéphane Pélizzardi.

Agir ensemble pour Ribérac.

du vote des résidents des établissements Lou Prat et Val-de-Dronne. Propos diffamatoires relayés dans la presse et sur les réseaux sociaux, photographies prises sans leur consentement de personnes vulnérables, instrumentalisation du handicap dans le cadre d'une procédure électorale. Quand on écrit à un juge que des personnes ne comprennent pas le sens d'une élection dans sa globalité ou le rôle d'un candidat, qu'est-ce sinon une remise en cause de leur citoyenneté et de leur droit de vote ?

Lancer des rumeurs, multiplier les insinuations sans jamais apporter de faits établis : cette méthode nauséabonde est indigne du débat démocratique et déshonore ses auteurs. Nous attendons désormais des excuses publiques de Monsieur Chotard ainsi que des membres de sa liste ayant participé à ces calomnies.

Nous espérons désormais pouvoir tourner cette page. Durant près de deux mois, cette contestation a inutilement perturbé le début du mandat municipal. Le temps est au travail, au calme et à l'intérêt général.

Les élus de la Majorité Municipale

Nicolas Platon, Christine Laurent, Uriel Gadessaud, Cécily Bergier, Dominique Caillou, Viviane Goethals, Franck Blanchardie, Danielle Delpy, Jean-Pierre Sienkiewicz, François Laurent, Stéphane Durousseau, Anne-Sophie Baptista, Lucas Rovère, Marie-Paule Pontet, Jean Sibilaud, Dominique Jellibert, Thierry Lambert, Karine Fournier, Gabriela Zurcher-Sangue, Gaëlle Chain, Séverine Bouchart

Chères Ribéracoises, chers Ribéracois,
Depuis les élections municipales, plusieurs d'entre vous m'ont interrogé sur ma décision d'accepter le poste d'adjoint proposé par Monsieur le Maire, alors même que j'étais tête de liste de l'opposition. Il me semble donc important de vous apporter une explication claire et sincère.

Cette décision ne remet aucunement en cause les convictions que j'ai portées durant la campagne, ni les engagements pris auprès de ceux qui nous ont accordé leur confiance. Les débats ont parfois été intenses, car nous avons des visions différentes pour l'avenir de notre commune. Mais une fois les élections passées, je considère que l'intérêt général doit rester au-dessus des divisions.

J'ai choisi d'accepter cette responsabilité parce que je pense qu'il est possible de travailler utilement pour notre commune tout en conservant sa liberté de parole et son regard critique. Être dans l'opposition ne signifie pas refuser systématiquement le dialogue ou les projets qui peuvent être bénéfiques aux habitants.

Je continuerai donc, avec ma colistière, à défendre les idées que nous avons portées, avec sérieux, vigilance et respect, tout en participant de manière constructive aux actions utiles pour notre territoire.

Notre objectif demeure le même : agir au service des citoyens et de l'avenir de notre commune.

Le groupe « Unis pour Ribérac ! »

Franck Blanchardie, Christine Boireau-Canet

En application de la loi « démocratie et proximité » du 27 février 2002, cette rubrique est consacrée à l'expression de l'opposition du conseil municipal. Les contenus transmis sont sous la responsabilité de leurs auteurs et publiés sans modification.

RIBÉRAC

CINÉMA MAX LINDER

9 JUILLET AU 6 AOÛT 2026

RÉTRO

JEAN-PAUL

RAPPENEAU

TOUS LES JEUDIS À 18H

09/07

LES MARIÉS DE L'AN II

16/07

LE SAUVAGE

23/07

TOUT FEU TOUT FLAMME

30/07

CYRANO DE BERGERAC

06/08

LE HUSSARD SUR LE TOIT

*FILM ACCOMPAGNÉ D'UNE PRÉSENTATION ET D'UN TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC - 5,50 € LA SÉANCE



Centre de la Culture
et de l'Éducation
de la Ville de Ribérac

Centre de la Culture
et de l'Éducation
de la Ville de Ribérac

Centre de la Culture
et de l'Éducation
de la Ville de Ribérac

Centre de la Culture
et de l'Éducation
de la Ville de Ribérac

Centre de la Culture
et de l'Éducation
de la Ville de Ribérac

Centre de la Culture
et de l'Éducation
de la Ville de Ribérac

Centre de la Culture
et de l'Éducation
de la Ville de Ribérac

Centre de la Culture
et de l'Éducation
de la Ville de Ribérac

Centre de la Culture
et de l'Éducation
de la Ville de Ribérac

Centre de la Culture
et de l'Éducation
de la Ville de Ribérac

Centre de la Culture
et de l'Éducation
de la Ville de Ribérac

Centre de la Culture
et de l'Éducation
de la Ville de Ribérac

Centre de la Culture
et de l'Éducation
de la Ville de Ribérac

Centre de la Culture
et de l'Éducation
de la Ville de Ribérac

Centre de la Culture
et de l'Éducation
de la Ville de Ribérac

Conception : Cyril Lanterne - Ville de Ribérac / 2026

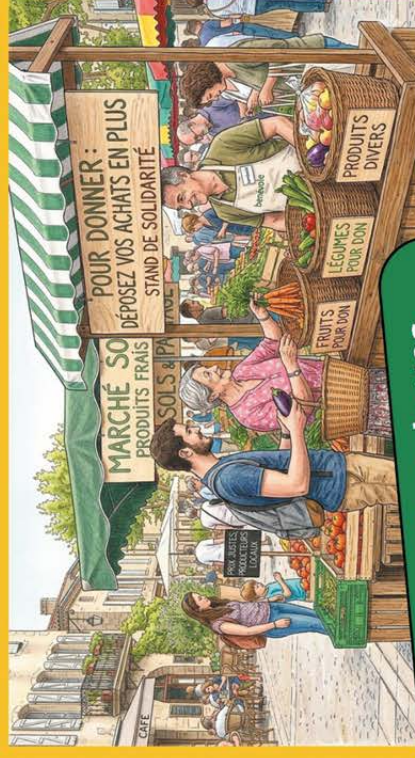


Ville de Ribérac

Marché Solidaire

Une opération mise en place à l'initiative de la
Ville de Ribérac
en partenariat avec les associations de solidarité.

Un petit geste = de grands sourires



**Et si vous profitez de vos
emplettes sur le marché pour
faire un geste solidaire ?**



**Déposez vos dons de
fruits et/ou de
légumes au stand du
Marché Solidaire !**

**Les vendredis 10 juillet
14 août et 11 septembre
de 8h à 13h**

**Ensemble, faisons vivre l'entraide !
Chaque geste compte !**